



Nos logements

Notre fédération

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- accueillir, orienter et informer les personnes ;
- les accompagner ;
- produire des logements de qualité et abordables ;
- et assurer une gestion locative adaptée.

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.



Les organismes réunis au sein de la Fapil développent une offre de logements de qualité et réellement accessibles aux personnes en difficulté. Cette offre, complémentaire de celle des bailleurs sociaux, est fondamentale pour mettre en application les principes du Logement d'Abord. Tandis que des millions de personnes sont frappées par la crise du logement, la Fapil apporte des réponses concrètes quel que soit le contexte du territoire. Les logements sont principalement la propriété de nos adhérents ou mobilisés auprès de propriétaires privés. Ils sont gérés par notre réseau d'Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®) ou loués par une de nos associations.

Le parc privé

Grâce à leurs savoir-faire et à leur travail de conviction auprès des propriétaires privés, les associations de la Fapil mobilisent un parc de logements bien insérés dans les villes, là où les demandes des ménages en situation de précarité peinent à trouver des réponses adaptées. Nos adhérents misent sur la solidarité pour créer une offre sociale dans le parc privé.

La Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Les organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion font l'acquisition de logements qu'ils réhabilitent ou de terrains qu'ils construisent pour développer une offre durable de logements à loyer très social dont la conception – notamment énergétique – permet de réduire le plus possible les charges locatives. La production est associée à une gestion locative de proximité afin de favoriser l'insertion des ménages logés.



6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr
www.fapil.fr



Depuis plus de 30 ans, la Fapil, réseau national d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des personnes mal-logées et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.



120 adhérents



26 organismes agréés au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



46 Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®)

Avec le soutien : du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ; du Ministère des Solidarités et de la Santé ; de la Caisse de garantie du logement locatif social ; de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de la Fondation Abbé Pierre.

Conception, infographie et réalisation : pascalridei.com

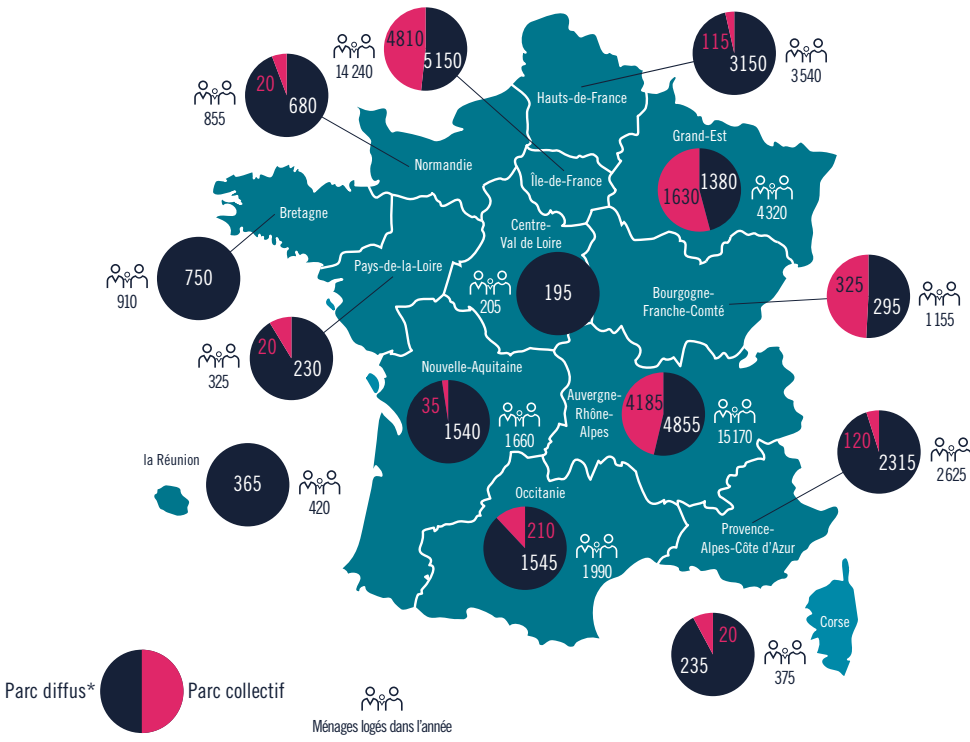
Panorama de notre offre de logements

Édition 2020

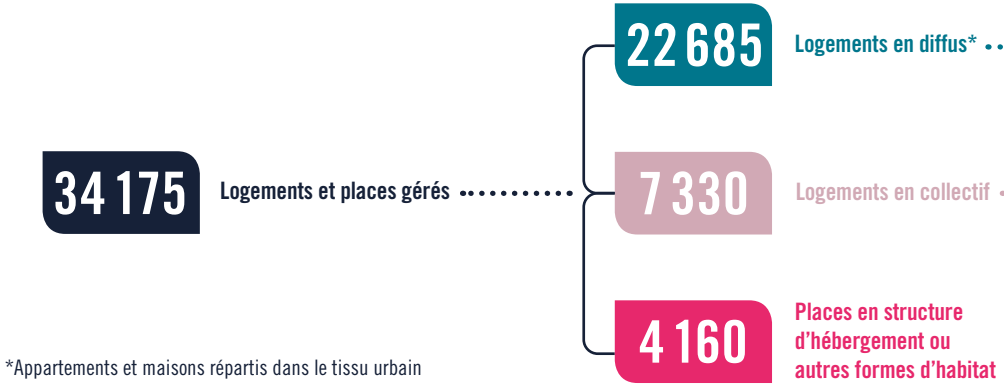


Notre offre d'insertion

L'offre gérée et les ménages accueillis par région



Une offre diversifiée pour répondre aux besoins des personnes, résultat de l'action de nos adhérents



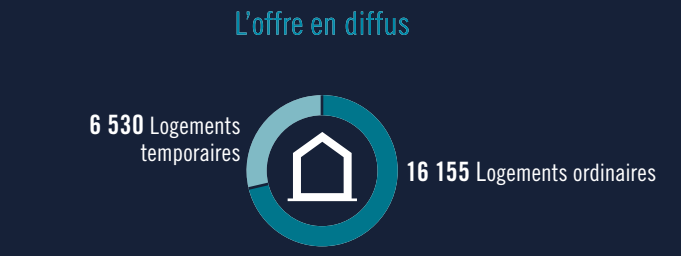
*Appartements et maisons répartis dans le tissu urbain

© James Keogh

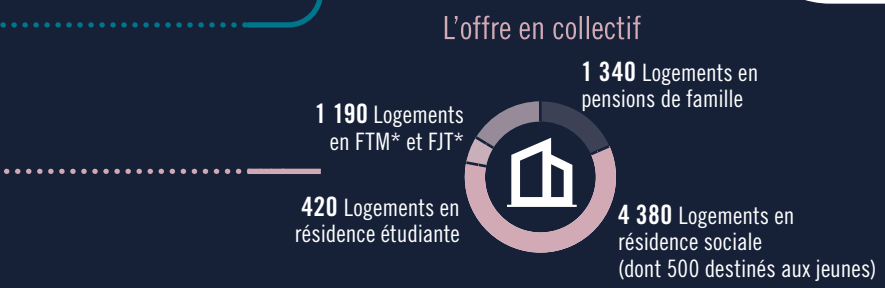


Une offre de logements en diffus* majoritairement conventionnée, essentiellement issue de la mobilisation du parc privé et de la production associative.

Le parc de nos adhérents

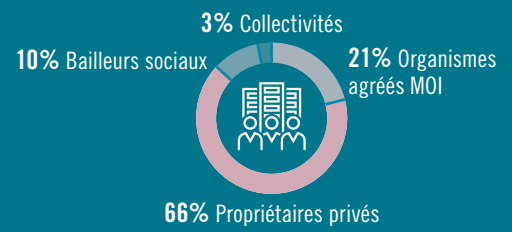


Un parc qui au-delà du tremplin permet aux personnes de construire leur trajectoire résidentielle : **5 années et demi** c'est la durée moyenne des locations au sein du parc du réseau.

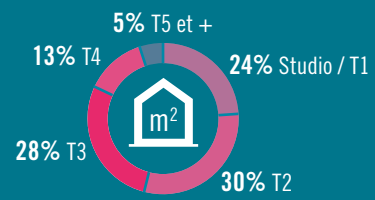


*Foyer de travailleurs migrants et Foyer de jeunes travailleurs

Nature du propriétaire

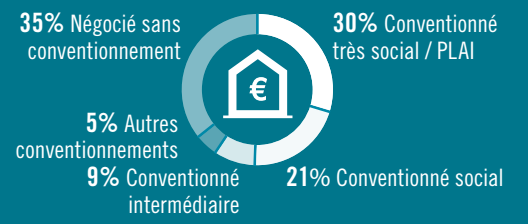


Typologie des logements



300 logements produits en moyenne chaque année par les organismes agréés Maîtrise d'ouvrage d'insertion de la Fapil.

Niveau de conventionnement



*Appartements et maisons répartis dans le tissu urbain